

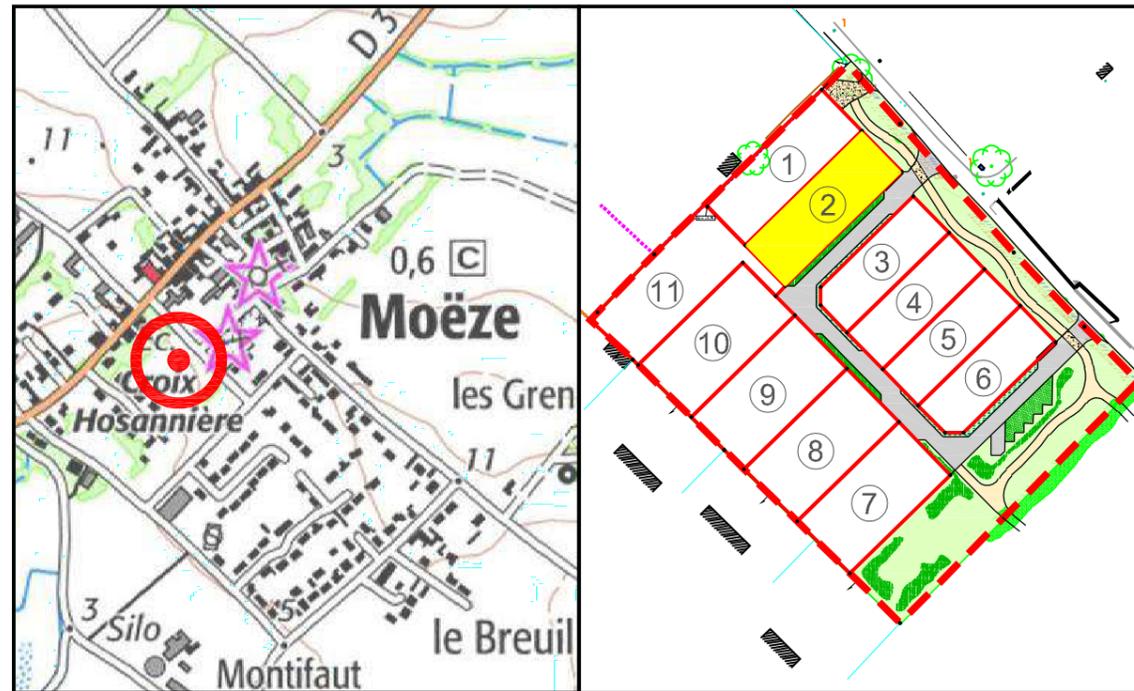
MOËZE

Lieu-dit " Rue de l'Hosannière / Rue Jean BERTEAU "

LOTISSEMENT " Le Jardin des Frênes "

Maître d'ouvrage : " SAS SAGA CITY "

PLAN DE SITUATION



CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE
 SUPERFICIE DU LOT : 520 m²
 SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 200 m²
REFERENCE CADASTRALE
 SECTION : B n° 1372

Dossier : 210084 Fait le : 22 mai 2023
 Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :

Permis d'aménager n° 17 237 21 R0002 délivré le 15 novembre 2021

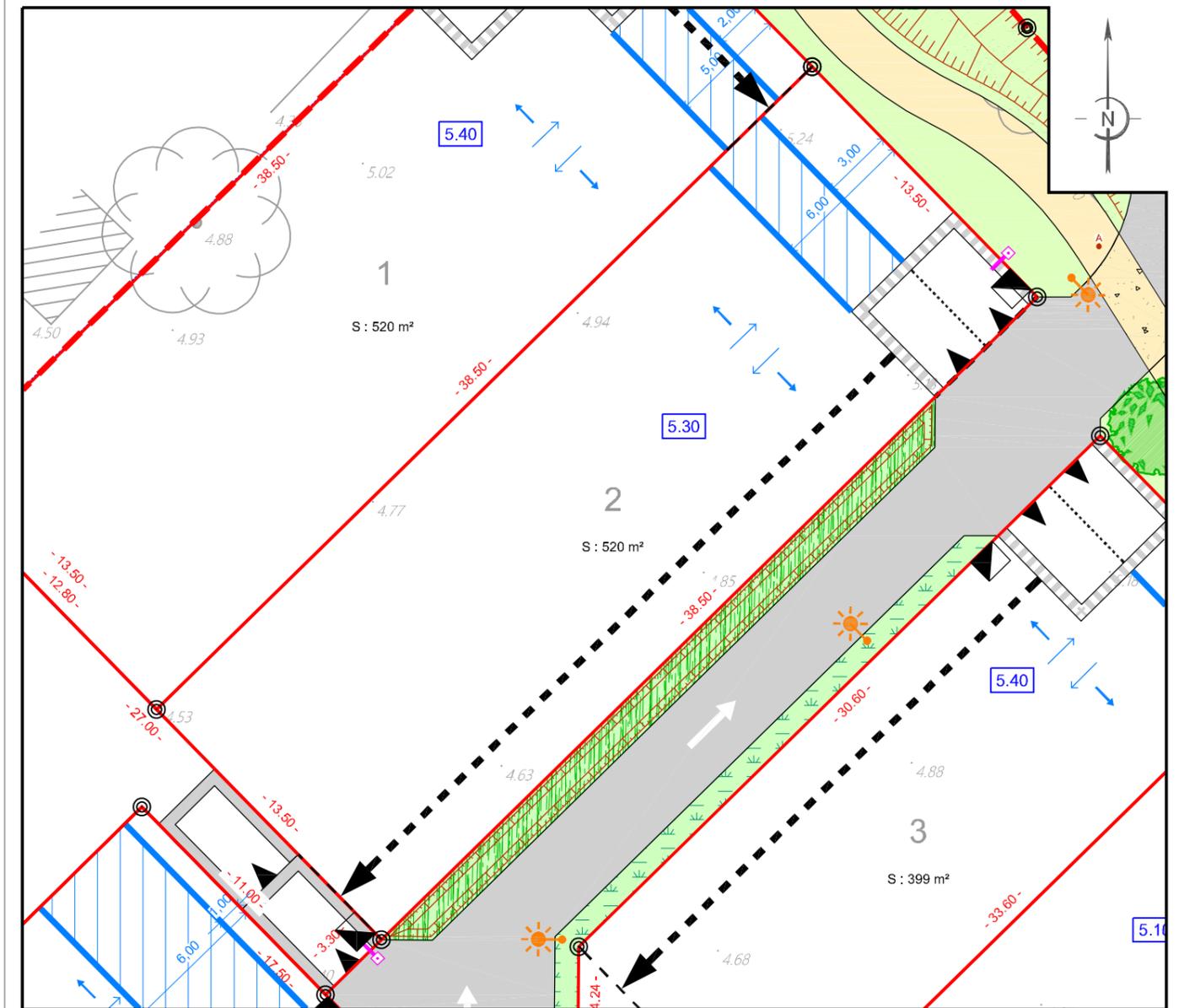
SIT&A CONSEIL

M. PACAUD Philippe - Géomètre Expert - Ingénieur E.S.G.T.
 4 Rue de la palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE SUR MER
 ☎ : 05 46 34 13 24
 ✉ : laroche@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr



PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 2

Echelle : 1/250



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.
 Les cotations et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots.
 L'acquéreur et/ou son constructeur devront prendre connaissance de l'état des lieux, de la topographie du lot concerné et se référer aux servitudes et annexes du document d'urbanisme en vigueur.

LEGENDE

- Emprise du Permis d'Aménager
- Limite parcelle
- 3** Numéro lot
- S : 100 m² Surface lot
- 10.00- Cotation lot
- 5.20 Cote altimétrique T.N. suivant plan topo dressé le 30/03/2021 par SIT&A Conseil
- ⊙ Bornes
- ⊞ Tabouret EU (position approximative)
- ☀ Coffret énergie (position approximative)
- ☀ Candélabre (position théorique)
- Sens de circulation
- Deux places de stationnement non fixes non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 5 m) et translation admise
- Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction (au minimum une pièce d'habitation à l'exception du garage seul)
- Direction du faîtage principal
- Enrobé
- Grave avec liant (type Stamine)
- Résine
- Noue végétalisée
- Végétation pied de mur
- Zone engazonnée
- Plantes hydrophiles
- Arbre ornemental
- Niveau minimum fini dalle bâtiment